

# LIGUE des CLUBS de FOOTBALL du BRABANT WALLON

A.S.B.L.

Matricule 8819

Fondée en 1981

Responsable – STROJWAS Edouard – Sentier du Try, 4 – 1421 OPHAIN – [estrojwas@gmail.com](mailto:estrojwas@gmail.com)

## CHALLENGE 2016 / 2017 PROGRAMME POUR U15 REGIONAUX

### Clubs inscrits (6)

R Exc. Stéphanois (1855) – RC Villers la Ville (6724) – Alliance Huppaytoise (7740) –  
RCS Ways-Genappe (1918) – RFC Perwez (2364) – RCS Nivellois (5710)

N°	Dates	Jours	Horaires	Visités	Visiteurs
1	23 02 2017	Jeudi	18h00	Stéphanois	Huppaye
2	22 02 2017	Mercredi	18h30	Perwez	Villers la Ville
3	10 05 2017	Mercredi	18h30	Ways-Genappe	Stéphanois <i>ou</i> Huppaye
4	10 05 2017	Mercredi	18h15	Nivellois	Perwez <i>ou</i> Villers la Ville
5	27 05 2017	Samedi	Finale	Vainqueur 3	Vainqueur 4

- N.B. :**
- 1 – Dès réception du programme, les clubs désignés visités ont l'obligation d'annoncer au CP Brabant, le match comme rencontre amicale avec désignation d'un arbitre officiel, sous peine de se voir infliger un score de forfait.
  - 2 – En cas d'égalité à l'issue d'un match il sera directement procédé au botté des tirs au but pour désigner le vainqueur.
  - 3 – La feuille d'arbitrage de teinte jaune peut être utilisée, l'original sera transmis le lendemain du match au CP Brabant avec copie au responsable du Challenge.
  - 4 – Le club désigné visité doit informer, dans les 3 jours ouvrables qui suivent le match, uniquement par voie postale ou par e-mail ([estrojwas@gmail.com](mailto:estrojwas@gmail.com)), le résultat avec copie de la feuille de match.
  - 5 – La journée des finales se déroulera dans les installations de l'Association Sportive de l'Entité de CHASTRE le samedi 27 mai 2017.

(1617-026-U15 Régionaux)